



V1 Juin 2022

PROGRAMME FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Référence : MACSST Format : Présentiel Type d'action : Formation certifiante Thème : Secourisme	Spécialité de formation : 333 - Enseignement, formation Niveau formation : Autre formation professionnelle
--	---

Votre contact : Martin FAUCHER - contact@bsafeformation.fr - 06 43 35 65 23

Tarif : Nous contacter

Rythme : Temps plein

Durée de la formation : 7 heures

i Modalités et délai d'accès à la formation :	🎯 Public visé :
Sous 3 semaines minimum	Entreprises voulant former leur salariés au secourisme et à la prévention des risques professionnels
✓ Pré-requis :	🎓 Modalités d'évaluation :
Etre titulaire du SST de moins de 24 mois par une entité habilitée	QRL et Mise en pratique

OBJECTIFS DE LA FORMATION & COMPÉTENCES VISÉES

Maintenir et actualiser ses compétences de sauveteur secouriste du travail définies dans le référentiel national :

- 1/ D'intervenir face à une situation d'accident du travail
- 2/ De contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

D'une façon générale, la formation MAC SST comprendra :

- Le retour d'expérience des stagiaires
- Des situations d'accident du travail simulées permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST,
- Des questionnements sur ses connaissances en matière de prévention,
- Une partie consacrée à la révision des gestes d'urgence.



CADRE DE L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ :

L'activité de Sauveteur Secouriste du Travail s'exerce par le salarié, en complément de son activité professionnelle, au sein d'une entreprise ou d'un établissement tiers dans lequel il intervient. Cette mission répond aux obligations fixées par le code du travail qui impose à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs [Art. L.4121-1] ainsi qu'à l'obligation d'organisation des secours [Art. R.4224-16] et la présence de secouristes [Art. R.4224-15].

L'action du SST s'intègre également dans les obligations faites à l'employeur en matière de prévention des risques professionnels. Elle s'exerce dans le respect des conditions définies par l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient.

Cette formation porte donc sur 2 Domaines de Compétences:

- **Domaine de compétence 1:** Être capable d'intervenir face à une situation d'accident

- **Domaine de compétence 2 :** Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION :

- **EPREUVE CERTIFICATIVE n°1:**

Elle est réalisée, à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie le cas échéant, d'une analyse avec le formateur. Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à une situation proposée (CF compétences 2, 3, 4 et 5).

- **EPREUVE CERTIFICATIVE n°2:**

Suite à l'épreuve N°1, le candidat devra répondre à un questionnement simple, portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention (CF compétences 6, 7 et 8). Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).

EVALUATION DE LA FORMATION :

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'IRNS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).

VALIDATION :

A l'issue de cette évaluation, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de formation.

La validité de ce certificat national est **fixée à 2 ans**. Une nouvelle carte sera délivrée (mise à jour des infos du stagiaire et date d'actualisation)



MODALITÉS DE SUIVI ET D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

❖ LIEUX DE RÉALISATION: En **intra** dans votre établissement (ou en INTER sur demande)

❖ EFFECTIF: 4 minimum à 10 maximum en présentiel

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail. Dans le cadre d'une formation en Intra, Le règlement intérieur sera communiqué au client qui en fera la communication à ses stagiaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES / TECHNIQUES / D'ENCADREMENT MOBILISÉES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, débats, QCM, Mises en situations d'accident du travail simulé, exercices d'apprentissage de chaque stagiaire, en respectant le référentiel de l'INRS.
- Moyens pédagogiques : Tout le matériel nécessaire pour la formation SST est mis à disposition pour le formateur : mannequin, couverture, accessoires, défibrillateur, vidéoprojecteur, garot, pansement compressif, ...

Dans un souci d'hygiène, les sacs d'insufflation sont individuels et le matériel est désinfecté à chaque séance.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, les possibilités d'adaptation aux formations sont étudiées suite à un entretien avec le formateur, en lien avec le référent handicap.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MAC SST M1 : Retour d'expérience et Actualisation de la formation SST (3h30)	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du déroulé de la formation et de son organisation• Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et/ou secours,• Une partie consacrée à l'actualisation de la formation :<ul style="list-style-type: none">- Aux risques de l'entreprise ou de l'établissement,- Aux éventuelles modifications ou évolutions de l'entreprise en matière de prévention,- Aux modifications du programme.	03h30
MAC SST M2 : Actualisation des compétences du SST et Épreuves certificatives (3h30)	<ul style="list-style-type: none">- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail,- Epreuves certificatives,- Bilan de la formation.	03h30

